# LA VOIX DES ROUGIERES édition du 25 juin 2020

### L'EDITO

# L'après COVID-19 : Le local, c'est vital !

Réussirons-nous à tirer les leçons de cette crise sanitaire et comprendrons-nous enfin qu'il est crucial de protéger nos terres agricoles et de développer l'alimentation en circuit court ?

A Hyères, nous avons eu la chance, lorsque les marchés étaient interdits, de pouvoir continuer à acheter fruits et légumes directement chez nos producteurs locaux.

Cette richesse inestimable, il nous faut maintenant à tout prix la préserver!

Soyons donc solidaires et allons acheter nos fruits et nos légumes chez nos petits commerçants, sur nos marchés locaux ou directement chez nos producteurs.

Soyons également citoyens en nous opposant aux projets immobiliers actuels qui suppriment des terres agricoles en plein cœur de ville.

Prenons l'exemple des Rougières où les terres agricoles volontairement laissées en jachère depuis plus de 40 ans par pure spéculation immobilière, se vendront certainement à prix d'or à des promoteurs avides de réaliser leur projet pharaonique de 1258 logements dont le prix (+ de 5000 € le m²) est difficilement accessible pour les jeunes hyèrois(es).

Allons-nous enfin nous rendre compte que c'est un calcul à très court terme, une vision de l'urbanisme totalement désuète et, surtout, une erreur fondamentale pour une des principales communes agricoles et horticoles françaises de ne pas préserver ces terres qui seront d'une valeur inestimable dans les prochaines décennies ?

Bien sur, un projet immobilier fait vivre des centaines de personnes pendant quelques mois. Mais n'oublions pas que les 29 hectares de terres maraîchères des Rougières feront vivre 29 personnes toute leur vie et permettront de nourrir durablement plusieurs milliers de Hyèrois.

A Hyères, nous avons pourtant tous les atouts nécessaires (un lycée agricole performant et innovant, un marché aux fleurs reconnu mondialement, un institut technique de l'horticulture,...) pour permettre à de jeunes agriculteurs de s'installer en « agriculture biologique » et créer, comme dans les communes avoisinantes, des AOC qui valoriseront nos compétences et notre savoir-faire.

#### Il ne manque que la volonté politique de le faire.

Alors soyons intelligents, créatifs et tirons les leçons de cette pandémie en arrêtant cette folle spéculation foncière, en construisant le « juste nécessaire » à des prix abordables et en préservant ainsi notre patrimoine agricole qui fait partie intégrante de notre identité hyèroise séculaire.



# PLU: Avis défavorable du rapporteur public

L'audience de notre recours contre le PLU vient d'avoir lieu le 4 juin à la Cour d'Appel de Marseille.

Nous attendons le délibéré sous un mois mais les conclusions du rapporteur public ne nous sont pas favorables.

Si nous perdons, cela démontrera simplement que 2 pages de réglementation dans le PLU suffisent pour autoriser la construction de 1258 logements, 7000 m² de commerces (dont un LIDL) et de bureaux, sans aucune étude préalable...

## « Pour une ville encore plus verte »

C'est l'une des 4 phrases « choc » de la profession de foi du candidat GIRAN.

Certes, la couleur verte est assez tendance en ce moment et tout le monde semble se l'arracher.

Mais, dans la bouche de celui qui a fait construire une place Clémenceau minérale d'où la chlorophylle est totalement bannie, de celui qui a renoncé à l'extension du parc Olbius Riquier pour y construire plusieurs centaines de logements, cette prise de conscience nous semble beaucoup trop tardive pour être sincère.

Envisagerait-il de réviser son PLU de 8850 logements ou se contentera-t-il de repeindre en vert les façades des futures constructions pour se donner bonne conscience ?



Pour une ville encore plus verte : l'exemple des Salins ?

#### Election du nouveau bureau du CIL

Le conseil d'administration s'est réuni le 6 juin afin d'élire son nouveau bureau.

A l'unanimité, le précédent bureau a été réélu dans ses fonctions :

Reynold IGNACE (Président), Jean-Pierre LAMBICCHI (vice-Président), Annie CÔME (secrétaire) et François CAMACHO (trésorier).

Ce choix est celui de la continuité dans nos dossiers puisque nous attendons le jugement de la cour administrative d'appel de Marseille pour le PLU, celui du Conseil d'Etat pour le Green Park et celui du TGI de Toulon pour la procédure de recours abusif que nous a intentée VINCI (270.000 € de dommages et intérêts).

Fête de quartier 2020: Prévue initialement le 20 juin, nous avons malheureusement été obligés de l'annuler en raison des mesures sanitaires liées au COVID-19. Nous vous donnons RDV l'an prochain.